



Institut International de Lancy

Réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire

Prestations | Entreprise Totale

📍 Avenue Eugène-Lance 24
1212 Grand-Lancy

2005

■ Ouverture internationale, avenir sans frontières.

Présentation

L'*Institut international de Lancy*, propriété d'une association à but non lucratif, offre à Genève un enseignement reconnu pour son ouverture internationale. L'établissement dispense à la fois un cursus basé sur le baccalauréat français et une section anglophone complète, adaptée aux élèves dont les familles sont amenées à se déplacer fréquemment à travers le monde.

Cette double orientation permet aux enfants de poursuivre une scolarité cohérente, en continuité avec celle d'autres établissements similaires implantés sur les cinq continents. L'*Institut* s'inscrit ainsi dans un réseau éducatif global, garantissant à ses élèves stabilité, exigence académique et réelle préparation à un environnement multiculturel.



Programme

Le programme de cette étape comprend 25'905 m³ SIA pour une emprise au rez de 1'700 m². Il permet d'accueillir 24 salles de classes de 60 m², plus 6 classes spéciales et des bureaux pour les professeurs, tandis que 2 salles de physique-chimie et 2 salles d'informatique s'ajoutent à ces éléments standard. Une cafétéria avec cuisine et «free-flow», une salle de gymnastique de 30 x 16 m conforme aux standards de l'Instruction publique, et une salle de réunion achèvent le tout. Les volumes ainsi créés s'étagent sur deux niveaux plus rez-de-chaussée et un sous-sol.



Projet

Concept formel et fonctionnel pour une construction classique. Edifié sur des bases constructives simples, le bâtiment répond à un concept clairement établi, en vue d'allier caractéristiques formelles et spatiales avec les aspects strictement fonctionnels.

Le rez et le sous-sol sont ainsi réservés aux infrastructures communes, les salles de classes étant déployées dans les étages. Sa géométrie en L permet l'aménagement d'un préau et d'un patio protégés, les accès, la cage de circulations verticales et les blocs sanitaires s'inscrivant dans l'articulation des deux ailes.

La salle de gymnastique implantée dans l'aile nord-sud est située au sous-sol et utilise le volume du rez-de-chaussée. Cette position, ainsi que la localisation des classes spéciales du côté le plus bruyant, s'exprime par une façade minérale dont la linéarité est soulignée par les deux fenêtres bandeau des étages. Le crépi rouge brique contraste avec l'aluminium, et fait percevoir la façade comme un signal.





Programme d'exécution

L'aile est-ouest, de par sa position, définit deux espaces extérieurs distincts, l'un en relation avec les deux autres bâtiments scolaires, utilisés comme préau pour les grands élèves, l'autre en partie couverte étant dévolu à la récréation des petits.

Le programme relativement dense par rapport aux surfaces constructibles, ainsi que l'exigence de modularité posée pour les salles d'étude, a nécessité un dimensionnement précis des salles de cours.

Le mobilier intérieur fixe, propre à chaque classe, est installé dans des niches prises dans la largeur du couloir, articulant l'entrée de chacune des salles de cours tout en élargissant les distributions internes. Ces blocs, traités en béton brut et reliés entre eux par un plafond lumineux, rythment la linéarité des couloirs.

Le module de classe se répète sur les façades nord, sud et est, et s'exprime extérieurement par une série de brise-soleil et de stores qui participent par ailleurs à l'animation des façades, marquant le jeu des pleins et des vides. La ligne d'acrotère traitée avec le même crépi rouge que la façade sur rue et que les volumes des cages d'escalier, souligne la toiture sans décrochement.



Prestations SIA 102 4.41 à 4.53
Conception 2002
Réalisation 2003 - 2005

Maître de l'Ouvrage Association Institut de Lancy
Architectes projet Gabriel Duboule
Entreprise Totale Beric Réalisations

Surface brute de planchers 6'150m²
Nombre de classes 36